

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Septembre

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 22 SEPTEMBRE

Première circonscription de Cahors

Inscrits 15,592
Votants 13,308
Suffrages exprimés... 13,256
MM. Talou, républicain... 7,337 élu.
C^e Murat, dép. s. cons. 5,887

Deuxième circonscription de Cahors

Inscrits 18,857
Votants 16,246
Suffrages exprimés... 16,224
MM. le Dr Rey, républic... 8,156 élu.
De Valon, dép. s. cons. 8,090

Arrondissement de Gourdon

Inscrits 24,705
Votants 20,076
Suffrages exprimés... 20,064
MM. Lachière, républic... 11,111 élu.
B^{on} Dufour dép. s. cons. 9,789

Arrondissement de Figeac

Inscrits 25,717
Votants 21,645
Suffrages exprimés... 21,516
MM. Vival, républicain... 11,252 élu.
Rozières, indépend... 10,128

RÉSULTATS PAR CANTONS

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Première Circonscription

Canton de Cahors (Sud)

Inscrits 1,002
Votants 919

MM. Léon Talou, républicain... 537
Comte Joachim Murat, cons. 387

Canton de Cahors (Nord)

La ville de Cahors est entièrement comprise dans ce canton.

Inscrits 4,985
Votants 4,028

Léon Talou 2,810
Comte Joachim Murat 1,188

Canton de Lalbenque

Inscrits 3,057
Votants 2,716

Léon Talou 1,211
Comte Joachim Murat 1,491

Canton de Lauzès

Inscrits 2,066
Votants 2,716

Léon Talou 661
Comte Joachim Murat 1,137

Canton de Limogne

Inscrits 2,066
Votants 2,400

Léon Talou 1,165
Comte Joachim Murat 1,229

Canton de St-Géry

Inscrits 1,635
Votants 1,433

Léon Talou 963
Comte Joachim Murat 455

Deuxième Circonscription

Canton de Catus

Inscrits 3,263
Votants 2,839

MM. Docteur Emile Rey, répub... 1,490
De Valon, conservateur... 1,347

Canton de Castelnau

Inscrits 2,517
Votants 2,161

Docteur Emile Rey 969
De Valon 1,232

Canton de Cazals

Inscrits 2,300
Votants 2,161

Docteur Emile Rey 956
De Valon 1,040

Canton de Luzech

Inscrits 3,748
Votants 3,136

Docteur Emile Rey 1,723
De Valon 1,405

Canton de Monteq

Inscrits 2,997
Votants 2,549

Docteur Emile Rey 1,356
De Valon 1,176

Canton de Puy-l'Evêque

Inscrits 4,032
Votants 3,520

Docteur Emile Rey 1,662
De Valon 1,846

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Canton de Cajarc

Inscrits 2,313
Votants 1,974

MM. Louis Vival, républicain... 4,162
A. Rozières, boulangiste... 675

Canton de Bretenoux

Inscrits 3,585
Votants 3,002

Louis Vival 1,812
A. Rozières 1,176

Cantons de Figeac (Est)

Inscrits 3,812
Votants 3,114

Louis Vival 1,255
A. Rozières 1,859

Canton de Figeac (Ouest)

Inscrits 1,784
Votants 2,624

Louis Vival 1,784
A. Rozières 840

Canton de Lacapelle

Inscrits 3,823
Votants 3,180

Louis Vival 1,603
A. Rozières 1,577

Canton de Latronquièr

Inscrits 2,861
Votants 2,397

Louis Vival 1,041
A. Rozières 1,340

Canton de Livernon

Inscrits 2,542
Votants 2,197

Louis Vival 963
A. Rozières 4,217

Canton de St-Céré

Inscrits 3,646

Votants 3,049

Louis Vival 1,530
A. Rozières 1,464

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Canton de Gourdon

Inscrits 3,687
Votants 3,054

MM. A. Lachière, républicain... 1,561
Baron Dufour, conservateur... 1,493

Canton de Gramat

Inscrits 3,369
Votants

A. Lachière
Baron Dufour

Canton de Labastide-Murat

Inscrits 2,131
Votants 1,789

A. Lachière 581
Baron Dufour 1,208

Canton de Martel

Inscrits 3,501
Votants 2,990

A. Lachière 2,089
Baron Dufour 901

Canton de Payrac

Inscrits 1,915
Votants 1,790

A. Lachière 718
Baron Dufour 972

Canton de St-Germain

Inscrits 2,445
Votants 2,023

A. Lachière 1,117
Baron Dufour 906

Canton de Salviac

Inscrits 2,140
Votants 1,788

A. Lachière 768
Baron Dufour 1,020

Canton de Souillac

Inscrits 3,284
Votants 2,709

A. Lachière 1,675
Baron Dufour 1,025

Canton de Vayrac

Inscrits 2,472
Votants 2,121

A. Lachière 1,380
Baron Dufour 741

RÉSULTATS PAR COMMUNES

Nous donnerons aussitôt que possible les résultats par communes.

Les Elections en France

DERNIERS RÉSULTATS CONNUS

Résultats connus : 560 sur 576.
A déduire dix résultats coloniaux. Il reste à connaître six résultats.
Elus : 224 républicains, dont 167 modérés et 57 radicaux.
Opposants élus : 157, dont 86 royalistes, 51 bonapartistes et 22 boulangistes.
Ballotages : 177, dont 135 sont favorables aux républicains et 42 hostiles.
Parmi les républicains élus : MM. Rou-

vier, Thévenet, Spuller, Faillières, Méline-Herbette, Flourens, Deluns-Montaut, Baïhaut, Jules Roche, Maret, Ribot, Sarrien, Granet, Léon Say.

Parmi les opposants élus : MM. Lalou, Millevoye, Déroulède, Fould, Haussman, Cunéo-d'Ornano, Jaluzot, de Mun, de Fourtou, Paul de Cassagnac, Mackau, Le Hérissé.

Sont élus à Paris : MM. Brisson, Farcy, Laguerre, St-Martin, Revest.

Suivant les chiffres de la Préfecture de la Seine, le général Boulanger serait en ballottage, 2,494 bulletins étant déclarés nuls.

Parmi les ballottés : MM. Constans, Yves Guyot, Raynal, Clémenceau, Rochefort.

Parmi les républicains battus : MM. Jules Ferry, Martin-Feuillée, Goblet.

La journée du 22

A PARIS

A cinq heures et demie, deux mille personnes massées devant les sections de vote, installées devant les écoles de la rue Clignancourt, ont essayé de se livrer à une sérieuse manifestation boulangiste ; ces deux mille individus ont crié à plusieurs reprises : Vive Boulanger et entonné des refrains boulangistes.

Une charge a été faite par deux pelotons d'agents. La pluie a dispersé les manifestants.

Vers quatre heures et demie, les comités boulangistes ont fait placarder à la porte des différentes sections une affiche reproduisant les termes de l'article des lois constitutionnelles laissant chacune des Chambres, juge de l'éligibilité de ses membres et de la régularité de l'élection.

Dans la 2^e circonscription de Clignancourt, de nombreuses discussions ont eu lieu au sujet de la validité des bulletins au nom du général Boulanger. La question a été résolue avec des solutions différentes suivant les sections.

Dans la section de la rue d'Orsel, la discussion a dégénéré en bagarre et la police a dû intervenir pour séparer les combattants. L'urne a été portée à la mairie où le dépouillement s'est opéré dans le plus grand désordre et avec un grand déploiement de police.

Un président de section ayant refusé de ne compter les voix du général Boulanger que comme suffrages exprimés, de vives protestations ont eu lieu.

On a saisi entre les mains d'un scrutateur, tout un paquet de bulletins au nom de Joffrin, ces bulletins ont été lacérés.

A Belleville, des incidents analogues se sont produits.

Dès huit heures et demie, la rue Montmartre était barrée par de nombreuses escouades d'agents à la hauteur de la rue Paul-Lelong. On empêche tout rassemblement sur les boulevards. Des groupes se forment néanmoins devant les journaux.

A neuf heures, des groupes de manifestants essaient d'arriver devant la Cocarde et l'Intransigeant. Des charges sont exécutées par les agents, qui sont regus par les cris de : « Vive Boulanger ! » suivis de chants boulangistes et les cris de « Saucisson ! Saucisson ! » sur l'air des *Lampions*.

Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'à présent.

On ne signale encore rien à Clignancourt et à Belleville.

La foule attend devant les mairies la fin du dépouillement.

Affluence énorme sur les boulevards, la foule chante des airs boulangistes et crie Saucisson ! sur l'air des *Lampions*, chaque fois que les gardes républicains chargent.

Les résultats annoncés sur les transparents et hostiles au ministère sont accueillis par des applaudissements.

Des bagarres ont lieu sur plusieurs points du

2^e et 9^e arrondissements.

A un moment donné, le bruit court que M. Constans est battu à Toulouse. Ce bruit produit une vive impression et fait redoubler les manifestations.

INFORMATIONS

Le Triomphe de la République

Voici le texte du discours prononcé par M. Tirard, à l'inauguration du monument, le *Triomphe de la République*, qui a eu lieu, à Paris, samedi dernier :

Monsieur le président de la République, Monsieur le président du conseil municipal, Messieurs,

Je viens, au nom du gouvernement de la République, remercier MM. les représentants de la ville de Paris de l'offre généreuse qu'ils font à la France du monument grandiose que nous inaugurons aujourd'hui.

Ainsi que vient de le dire M. le président du conseil municipal, ce monument est digne de la France et de la République qu'il glorifie, et son inauguration avait sa place marquée dans les fêtes du Centenaire de la Révolution de 1789.

C'est en célébrant les grandes époques de leur histoire, que les peuples expriment leur patriotique reconnaissance; c'est en érigeant des monuments comme celui que nous admirons aujourd'hui, qu'ils font passer à la postérité la gloire et les grands exemples de leurs devanciers.

Les conquêtes de 1789 ont ouvert des horizons nouveaux à la France et à l'humanité tout entière; conquêtes pacifiques et civilisatrices que la ville de Paris a eu l'heureuse idée de consacrer par un monument érigé sur l'une de ses places publiques, et qu'un grand artiste a symbolisées par une inspiration de génie puisée dans sa foi républicaine, comme l'avait fait déjà un autre artiste, l'illustre Rude, dans son immortel bas-relief de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Honneur à la Ville de Paris ! Honneur au sculpteur Dalou !

M. le président du conseil municipal avait bien raison de rappeler tout à l'heure les bienfaits de la République et les dix-neuf années de paix et de tranquillité qu'elle a données à la France, au lendemain d'effroyables revers, malgré bien des orages et malgré les violents assauts d'adversaires acharnés qui ne cessent de travailler à sa ruine.

Grâce au bon sens et à la clairvoyance de nos populations, grâce à la fermeté, au courage et à la foi profonde des vrais patriotes, la France républicaine ne tardera pas, j'en suis convaincu, à sortir, plus que jamais triomphante, des épreuves qu'elle subit encore aujourd'hui, et qui, je l'espère, seront les dernières.

La République offre en ce moment un éclatant témoignage de sa force robuste, de sa vitalité, en même temps que de son amour de la paix et du travail; n'est-ce pas un gage de prospérité et de sécurité pour l'avenir ? Et quand le monde étonné, ébloui, la contemple et l'admire, continuerons-nous éternellement ces luttes impies dont la patrie est l'enjeu ? Serons-nous donc à jamais divisés ?

Ne se lèvera-t-il pas le jour où nous tous,

Français, qui aimons notre pays d'un égal et ardent amour, nous le laisserons jouir, enfin, de la paix intérieure à laquelle il aspire et que le gouvernement de la République, ouvert à tous, égal pour tous, au-dessus des compétitions personnelles des vieux partis, peut seul lui donner ?

Telle est mon espérance !
Telle est, mes chers concitoyens, mon vœu le plus ardent et le plus cher !
Puisse-t-il être le vôtre !
Vive la France ! Vive la République !

L'Exposition Universelle

JUGÉE PAR L'ALLEMAGNE

La *Gazette nationale* publie un article significatif, concernant l'Exposition de 1889. Nous remarquons les passages suivants :

Sans doute, autour de cette Exposition, comme autour de tout autre, il se fait beaucoup de bruit inutile, mais le noyau de cette Exposition Universelle est si sain et si complètement le produit d'un solide travail, que les floritures inutiles n'entrent pas en ligne de compte.

On peut affirmer avec une entière certitude que le monde moderne n'a vu aucune entreprise aussi mûrement conçue et exécutée d'une façon aussi grandiose et aussi pratique dans toute ses parties, que cette Exposition universelle, et on ne peut guère attendre que, dans un temps prochain et dans quel que pays que ce soit, on puisse dépasser ce qu'offre cette Exposition.

Paris a profité des travaux résultant des trois grandes Expositions qui avaient précédé ; Paris et la France ont parfaitement compris l'importance décisive que cette entreprise devait avoir pour la situation internationale du pays, et c'est ainsi qu'en écartant toute espèce d'influence exercée par les haines politiques, toutes les forces du pays se sont mises au service de l'entreprise les plus grandes et les plus petites choses ont été exécutées à fond, de façon à résister à toutes les éventualités et à tous les hasards, et, de la sorte, est née cette œuvre dont l'œil ne saurait embrasser l'organisme gigantesque et qui, cependant, dans toutes ses parties, fonctionne aussi paisiblement et aussi sûrement que si elle était en exploitation depuis les générations, et comme si elle devait durer pendant une série de générations.

La France et la Russie

Le *Nevote Vremia* publie un article dans lequel nous remarquons les passages suivants :

« L'Exposition a obligé tous les peuples à parler de nouveau de la France comme de la capitale du monde. Elle a relevé le moral de la nation française ; elle a inspiré l'idée d'organiser à Paris une grande foire annuelle et de faire de cette capitale un port de mer.

« Les centaines de millions de francs qu'il faudra dépenser pour atteindre ce but n'effrayent pas ce pays entreprenant, riche et plein de talent et d'énergie.

« Et pendant que la France nous offre le spectacle du triomphe du travail et du développement pacifique, on voit passer du nord au sud et du sud au nord, des nuages orageux. On entend retentir des clameurs belliqueuses. On porte des

milieu de la nuit et je ne sais à quelle distance se trouve un endroit habité... Je ne puis vous quitter, d'ailleurs... Mais demain, à la première heure...

Esteban secoua la tête :

— Demain, il sera trop tard...

— Ensuite, avec effort :

— Eh bien ! puisque vous êtes là, puisque vous êtes venu à mon secours, c'est vous qui recevrez ma confession...

— Moi !...

— Oui. Et elle vous profitera, allez. Elle aidera peut-être à vous sauver...

— Me sauver ?...

— Et, d'abord, apprenez que cette embuscade de la forêt de Bondy...

— Eh bien ?...

— C'est vous qu'elle menaçait, c'est vous qu'elle attendait. Vous et moi. Ce misérable Cordeboeuf n'eut point épargné son complice...

— Cordeboeuf. C'était donc lui. J'avais bien vu ! Ce capitaine de coupe-bourse devenu chef de coupe-jarret...

— Votre ennemi mortel... Mais vous en avez d'autres... D'autres, plus puissants et plus adroits...

— Est-il possible !...

— C'est pour que vous n'en reveniez point que l'on vous envoie à Fribourg... On espère que vous y laisserez votre peau... On vous y fera tuer, s'il le faut...

— Mais pourquoi ?... Quels sont ces ennemis ? Et qui a besoin de ma mort ?...

L'Espagnol parut prêt de défaillir, qu'il eût dit :

— Tout tourne... Mon cœur s'en va... De grâce,

toasts à la guerre et à l'extermination de ceux qui se réjouissent de vivre en paix.

« On se livre à des simulacres de bataille. On donne des diners en revue, dans lesquels on fait sonner son sabre en prononçant des discours belliqueux et en adressant des menaces à ceux qui oseraient troubler la paix, aux puissances de l'ouest et de l'est, qui ne songent qu'à la paix.

Les bienveillants protecteurs de la paix, armés de pied en cap, s'efforcent de prouver qu'ils sont prêts à troubler la paix et à verser des flots de sang. De cette façon, les défenseurs de la paix menacent la paix de ceux qui ne veulent pas se soumettre à la suprématie brutale et égoïste de l'empire allemand.

« On nous dit : « Nous sommes forts parce que nous pouvons tout détruire. Rien ne peut résister aux armes réunies des allemands, autrichiens et italiens ». Nous avons, quant à nous, cette autre devise : « Nous sommes forts parce que nous ne voulons rien détruire et que nous employons les ressources dont nous disposons à empêcher la destruction et l'anéantissement des peuples. » C'est pourquoi les seules puissances qui soient capables de porter un toast vraiment sincère et loyal à la paix, ce sont notre chère patrie, la Russie, et cette France, qui a prouvé sa force par le pacifique triomphe de l'Exposition. »

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Un conflit, qui peut devenir grave, vient d'éclater entre l'Espagne et le Maroc. Une barque espagnole, forcée par le mauvais temps de se jeter à la côte nord du Maroc, a été pillée par les Arabes du Rif et l'équipage a été emmené prisonnier. L'agression a eu lieu dans les premiers jours de septembre et les marins espagnols capturés ne sont pas encore remis en liberté.

Cet incident cause la plus vive émotion en Espagne et cela d'autant plus qu'il vient après d'autres ; car le gouvernement de Madrid a déjà eu plusieurs fois des griefs analogues à formuler contre le gouvernement marocain.

Le ministre des affaires étrangères d'Espagne a, en conséquence, résolu d'exiger une satisfaction immédiate du sultan, et si cette satisfaction n'était pas accordée, à employer les moyens coercitifs nécessaires pour venger l'honneur espagnol.

On parle même, pour le cas où le sultan refuserait la satisfaction demandée, d'un envoi de 40,000 hommes de troupes espagnoles sur les côtes du Maroc et d'une flotte dans les eaux du Tanger.

Cette attitude énergique de l'Espagne en imposera-t-elle au sultan ? Telle est la question qui se pose.

Remarquons que depuis quelque temps il règne plus que jamais, au Maroc, une surexcitation particulière contre les européens et particulièrement contre les espagnols. On prêche ouvertement la guerre contre ces derniers.

Cet état d'esprit n'est pas dû seulement à la haine religieuse. Des correspondants autorisés lui assignent une autre cause. La main de l'Allemagne se montre là comme dans tous les conflits qui peuvent atteindre la France directement ou indirectement.

En allumant la guerre contre l'Espagne et le Maroc, on espère que des incidents imprévus pourraient déranger nos relations avec nos voisins d'au-delà des Pyrénées. On compte aussi faire aboutir des efforts, jusqu'ici impuissants, pour attirer l'Espagne dans l'alliance allemande.

C'est là le danger de ce conflit local qui paraît, au premier abord, n'intéresser que les deux peuples en présence, et qui serait gros de conséquences.

Nous croyons, dit le *Petit Journal*, que ces intrigues ne réussiront pas. L'Espagne obtiendra sans doute la satisfaction qu'elle réclame ; mais elle n'éprouvera pas le besoin pour cela de toucher à l'indépendance du Maroc si jalousement surveillé, comme elle le sait, par les puissances méditerranéennes.

C'est là tout ce que la France désire.

Crédit foncier de France

Tirages du 21 septembre

Samedi ont eu lieu, au Crédit foncier de France, les tirages suivants :

Obligations foncières 3 et 4 0/0 (1853)
5^e coupure

Le numéro 104,110 gagne 100,000 fr.

Le numéro 57,453 gagne 50,000 fr.

Le numéro 134,749 gagne 20,000 fr.

Obligations communales 3 0/0 (1856)

Le numéro 142,597 gagne 100,000 fr.

Les quatre numéros : 71,994 — 22,419 — 85,261 — 134,255 gagnent chacun 10,000 fr.

Les dix numéros : 62,186 — 119,979 — 143,596 — 106,658 — 136,181 — 93,677 — 41,376 — 63,922 — 147,641 — 31,493 gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations foncières 4 0/0 (1863)

Le numéro 8,412 gagne : 100,000 fr. dans la série 37 ; 30,000 fr. dans la série 33 ; 5,000 fr. dans les séries 40 — 15 — 26 — 1 — 3 — 5 — 9 — 35,

Et 1,000 fr. dans les séries 7 — 4 — 42 — 39 — 29 — 16 — 20 — 22 — 30 — 11 — 28 — 14 — 34 — 8 — 23 — 21 — 19 — 10 — 18 — 31 — 32 — 17 — 36 — 2 — 25 — 27 — 38 — 13 — 6 — 24.

Obligations communales 4 0/0 (1875)

Le numéro 67,731 gagne 100,000 fr.

Le numéro 391,066 gagne 30,000 fr.

Les quatre numéros : 322,543 — 310,539 — 303,529 — 61,530 gagnent chacun 10,000 francs.

Les dix numéros : 356,676 — 182,164 — 181,411 — 66,804 — 170,694 — 151,545 — 54,135 — 265,563 — 151,524 — 3,862 gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Tabacs gelés

M. le Préfet du Lot a adressé, nous assure-t-on, à M. le Ministre une demande de secours qui permettra de dédommager les planteurs des pertes qu'il viennent de subir.

Nos compatriotes élus députés

M. Deloncle est élu dans les Basses-Alpes.

M. Arnault est élu à Montauban.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Nominations

Par arrêté préfectoral, en date du 19 septembre, ont été nommés :

J'ai le délire, que je suis fou, que je n'entends plus. Eh bien ! vous vous trompez ; je m'entends et je me comprends. Plus tard, vous comprendrez vous-même... C'est par là qu'il faudra passer pour arriver jusqu'au roi, pour arriver à temps, pour arriver à empêcher...

— Empêcher quoi, au nom du ciel ?

— Empêcher que ce que j'ai entendu tramer ne s'accomplisse...

Le souffle du malheureux s'embarassait, son regard se voilait, sa tête allait à la dérive. Il étendit le bras.

— Le verre !... De l'eau-de-vie !... J'expire !...

Joël lui mit dans la main le flacon de brandevin. Il en effleura le contenu de ses lèvres. Puis, le laissant tomber sur le parquet, où il se brisa bruyamment :

— Je ne veux pas, murmura-t-il, paraître ivre devant mon juge...

Son visage se décomposait avec une rapidité effrayante. Ses pommettes, remontées disparaissaient à moitié sous l'arc des paupières relevées jusqu'aux sourcils. Les ailes de son nez se pinçaient et sa bouche s'emplissait d'une bave jaunâtre...

Le Breton se pencha sur lui :

— Que signifie ?... Répondez-moi ! Qu'avez-vous entendu tramer ?...

— Je ne sais plus... Je ne me rappelle plus. J'ai comme un brouillard devant les yeux et comme une cloche dans la cervelle... Mais le passage sera gardé. Cordeboeuf et ses coupe-jarrets seront là pour vous le disputer... *Caramba !* écrasez-les comme ces trois-là ! Comme cette vieille !

— Oui, vous ne comprenez pas. Vous croyez que

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

I

— Prenez courage, fit Joël : je vais essayer d'improviser un appareil pour posersur votre blessure...

Quelque chose comme un sourire d'ironie passa sur les lèvres du laquais :

— Ne vous dérangez pas... C'est fini. J'ai mon compte...

Ses paupières se relevèrent lentement, découvrant sa prunelle vitreuse...

Son regard se promena, incertain sur l'effroyable boucherie qui couvrait le plancher de cadavres et de sang, — et soudain, ce regard, déjà obscurci par l'ombre d'une fin prochaine, se ranima d'une clarté fugace :

— Oh ! oh ! hoqueta le moribond, oh ! oh ! je m'aperçois que vous m'avez vengé...

Puis, se tordant sous la douleur :

— Mon Dieu ! je vais mourir !... Un prêtre !... Vite un prêtre !...

— Hélas ! répondit le Breton, nous sommes au

institutrice à Fages (Luzach), Mlle Bru, actuellement institutrice à Bégoux.

institutrice à Bégoux, Mlle Cassagne, institutrice à Fages.

institutrice à St-Peroux, M. Adrien Soulié, instituteur à Goudou (Labastide-Murat).

institutrice à St-Perdoux, Mme Soulié, instituteur à Goudou.

institutrice à St-Perdoux, M. Augustin Soulié, instituteur à Goudou.

institutrice à Goudou, Mme Soulié, instituteur à St-Perdoux.

2,500 fr. M. Evrard, commis de culture de 7^e classe, en résidence à Cahors, est élevé à la 6^e classe de son emploi aux appointements de 1,400 fr.

Nécrologie

M^{me} Favas, femme de l'ancien agent-voyer en chef du département du Lot, vient de mourir après une courte maladie. Toutes les vertus domestiques; M^{me} Favas, née Cantarel, les possédait au plus haut degré, et sa perte sera vivement ressentie par les malheureux.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

7^e de ligne

Sont nommés sous-lieutenant au 7^e de ligne et pour prendre rang à partir du 1^{er} octobre 1889 :

M. Musso (François), en remplacement de M. Roques, promu lieutenant ;

M. B'uem (Mari-Paul-Jérôme), en remplacement de M. Galé, promu lieutenant.

Musique militaire

A partir du dimanche 6 Octobre prochain, la musique du 7^{me} Régiment d'Infanterie se fera entendre sur les allées Fénélon, les jeudi et dimanche de chaque semaine, de trois à quatre heures du soir.

Officiers de réserve

Il a été dit que les officiers de réserve avaient été convoqués pour le 6 octobre à l'effet d'accomplir à cette date une période d'instruction militaire.

Le ministre de la guerre rappelle à ce sujet que, conformément à des instructions déjà données, aucun officier de réserve ou assimilé de l'armée territoriale ne devra être sous les drapeaux pendant la partie de la période électorale qui va du 20 septembre au 6 octobre inclus.

En conséquence, aucune convocation ne peut être faite valablement pour une date antérieure au 7 octobre prochain.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Distribution des Récompenses aux Exposants

Extension de la durée de validité des billets aller et retour pour Paris.

Afin de permettre aux habitants de la Province d'assister aux fêtes qui auront lieu, à Paris, à l'occasion de la **Distribution des Récompenses aux Exposants**, et aussi pour leur donner la facilité de visiter l'Exposition, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a décidé de rendre valables jusqu'aux derniers trains partant de Paris, le Vendredi 4 Octobre, les Billets Aller et Retour, réduits de 25 %, qui seront délivrés pour Paris, aux condition de son Tarif Spécial A n° 9, par toutes les gares et stations de son réseau, à partir du Mercredi 25 Septembre.

Tribunal correctionnel de Cahors

Contrebande d'Allumettes. — Delon, Barthélemy, de Catus, a été trouvé porteur de

11,600 allumettes de contrebande. Il est condamné à 25 francs d'amende.

Vol de brebis — Lagarrigues, Cyprien, s'est rendu coupable de deux vols de brebis au préjudice de Lagarrigue et de G'gnoc. Il est condamné à trois mois de prison.

Vol de fruits — Guirandet et Nouvel pour vol de noix dans le Combé-Obseur, sont condamnés : Guirandet, à dix jours de prison et Nouvel à six jours.

— La femme M'gnot, épouse Sophie Condere, a volé des fruits dans la propriété de Lafage, à la côte de Bonnefonds. Pincée par la propriétaire, elle lui sauta à la figure et l'égratigna. Elle est condamnée à trois jours de prison.

Falsification de lait — La femme Marie Vieillescazes, épouse Lafargue, originaire de Rocamadour et domiciliée à Cahors, a falsifié le lait qu'elle portait au marché. Elle est condamnée à 16 francs d'amende.

Délit de chasse — M. Moorion, J'an-Pierre, est condamné à 16 francs d'amende pour délit de chasse.

Une évasion

La police avait mis, samedi, en état d'arrestation, une femme soupçonnée de faire partie de la bande des dévaliseurs des églises.

Après avoir été interrogée sommairement par M. le procureur de la République, cette femme prétendant un besoin naturel demanda à être conduite aux cabinets.

En s'y rendant, elle a réussi à tromper la surveillance de l'agent qui l'y conduisait et a pu s'enfuir sans que son gardien puisse savoir où elle était passée.

La gendarmerie, aussitôt prévenue, s'est mise à sa recherche. Il est probable qu'elle sera reprise avant la fin de la journée.

Les dévaliseurs d'églises

Des renseignements qui nous parviennent, il paraît que la police est sur la trace d'une partie de la bande des dévaliseurs d'églises.

A l'heure où nous écrivons ils sont peut être sous les verrous. Nous n'en disons pas davantage aujourd'hui, afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Mordu par un chien

Le sieur Antoine Bonnet, charretier, quai Champollion, a été mordu à la jambe, rue du Lycée, par un chien errant.

La récolte

Le ministre de l'agriculture vient de publier l'état approximatif de la récolte des céréales dressé d'après les rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson.

D'après le relevé, la récolte du froment est pour cette année de 111,460,218 hectolitres, correspondant à 85,657,436 quintaux.

Les Loups

Les loups envahissent certaines communes du Lot. Dans le canton de Fumel, dans celui de Cazals, ces carnassiers font rage sur les troupeaux, et les populations sont justement alarmées.

On nous écrit de Montcléra que l'audace de ces animaux est devenue telle, qu'ils sortent des endroits boisés et viennent enlever en plein champ et dévorer sur place, les brebis qu'ils peuvent saisir. C'est une vraie calamité.

On nous écrit de Fumel :

Une de ces nuits, les loups m'ont mangé ou mis hors de service 13 brebis de premier ordre. L'administration est bien coupable de ne rien faire pour nous protéger. Depuis longtemps nous demandons des battues sans le moindre succès.

Nous portons à qui de droit la connaissance de ces faits, certains que de promptes mesures seront prises pour débarrasser nos campagnes de ce nouveau fléau.

DERNIERE HEURE

De toutes les dépêches reçues, il résulte que la journée des élections s'est passée dans toute la France avec le plus grand calme, sauf à Rennes.

Rennes, 23 septembre.

La nuit dernière, notre ville était bruyante et tumultueuse. Des groupes nombreux parcouraient les rues en chantant et en criant « Vive Boulanger ! »

La gendarmerie et la troupe ont vite dispersé cette foule. Quelques coups de revolver ont été tirés en l'air par les gendarmes. De nombreuses arrestations ont été opérées et plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

Ce matin le calme est rétabli.

BOURSE. — Cours du 23 Septembre 1889.

| | |
|------------------------------|----------|
| 3 0/0 | 85 87 |
| 3 0/0 amortissable (nouveau) | 89 00 |
| 4 1/2 0/0 1883 | 104 10 |
| Actions Orléans | 1,335 00 |
| Actions Lyon | 1,362 50 |
| Action Panama | 46 50 |
| Obligations Orléans 3 0/0 | 409 00 |
| Obligations Lombardes | 302 00 |
| Obligations Saragosse | 365 50 |
| Emprunt Russe 4 0/0 1889 | 93 00 |

BULLETIN FINANCIER

Du 23 septembre 1889.

Les résultats connus à l'heure où nous écrivons quel qu'imparfaits qu'ils soient ont eu ce résultat heureux de satisfaire tous les partis.

Chacun se déclare enchanté et attend maintenant le scrutin de ballottage, en en escomptant la solution en sa faveur. La hausse devait sortir de la journée d'hier, et elle a eu lieu avec plus d'ardeur qu'on ne pouvait le supposer.

Le 3 0/0 franchit le cours de 86 francs et clôture à 86,15. Le 4 1/2 et l'amortissable ont progressé mais dans de moindres proportions. La hausse a été tout aussi considérable sur les autres fonds. L'Italien a touché 93 francs pour clôturer à 92,90. L'extérieur se rapproche de 75 francs. Le Hongrois, le Russe et le Portugais sont fermes.

Au parquet, l'enlèvement des rentes a enfin réveillé les valeurs.

Le Foncier termine à 1286 après 1265. Le Suez 2295, Banque de Paris 793, Lyonnais 692.

Les valeurs ottomanes ont également profité des bonnes dispositions du marché. Le Turc particulièrement demandé, finit à 16.60. La Banque ottomane 544, l'Egypte 465. Le Rio est immobile à 303.75.

Les obligations chemins argentins 5 0/0 remontent 399 et les obligations chemins Santa-Fé 5 0/0 à 375.

ministres.

La jeune femme ajoutait qu'elle n'avait pas revu ma lame Montespan, mais qu'en revanche, elle avait rencontré plusieurs fois Françoise d'Aubigné, laquelle était venue s'établir au Pecq en compagnie de ses élèves :

« Nous avons là, écrivait-elle, une amie dont j'apprécie de plus en plus le grand esprit et le grand cœur... »

« Est-il besoin de vous dire que toutes nos entrevues se passent à parler de vous, et combien elle s'efforce de me consoler, de me raffermir, de me rendre la foi en la bonté du ciel et l'espérance en l'avenir, alors que toute ma pensée, vous devançant sur les routes lointaines, vous cherche au milieu des horreurs d'un siège, dans la furie des assauts, parmi les blessés et les morts ? »

« O mon cher et vaillant Joël, ménagez-vous pour celle qui n'est pas ici une minute sans songer qu'elle est votre femme. Soyez prudent comme vous êtes brave. Ayez souci de votre vie comme j'aurais soin de votre honneur... »

— Comme elle m'aime, murmura Joël à cette lecture, et comme elle est digne d'être aimée !... »

Une larme roula sur sa joue brunie par le voyage.

Il baisa le papier avec transport.

Le second message était de la veuve Scarron. Celle-ci mandait à notre héros qu'Aurore faisait son admiration par sa candeur, par la fierté de son caractère, par sa franchise à se révolter contre la méchanceté et le vice.

(A suivre.)

Son doigt s'allongeait vers les corps des trois juvènes et de l'hôte. Puis, tout à coup, se rejetant en arrière, et battant l'air des bras comme pour chasser un spectre :

— Oh ! la voilà qui se lève la vieille. Elle s'approche de moi... Elle veut m'étrangler...

Il se souleva tout d'une pièce, comme pour résister pour échapper à l'étreinte imaginaire. L'orbite de son œil s'agrandit d'une terreur intense. Ses yeux mains se portèrent à son cou. Il répéta en écumant :

— Elle m'étrangle !... »

Le peu devint couleur de cendre. Un rauquement sorti de sa gorge. Une mousse sanguinolente tomba à ses lèvres...

Notre héros l'avait saisi à bras-le-corps :

— Encore une fois, supplia-t-il parlez ! Parlez, vous prie... Je veux savoir...

Le laquais ne répondit pas. Sa tête retomba, sur sa poitrine. Il était mort.

III

A la fine pique du jour, notre héros avait envoyé son valet à la ville prévenir la justice de ce qui venait de se passer.

Le lieutenant criminel du bailliage de Vitry s'était aussitôt empressé d'accourir.

Il avait reçu les dépositions du *famulus* et du valet. Le premier était demeuré à la disposition du roi, afin de leur fournir tous éclaircissements sur le cas de cette famille d'hôtelier assassiné.

Quant au second, excipant de sa mission pour ne pas s'attarder davantage, il s'était éloigné de la maison scélérate, moins troublé par les scènes sanglantes dont celle-ci avait été le théâtre que par les étranges révélations d'Esteban.

Fallait-il prendre ces révélations au sérieux ?

Fallait-il les considérer comme le résultat du dérangement cérébral inhérent au passage de la vie à la mort, et comme les divagations d'un esprit que l'agonie avait remplie d'incohérences et de chimères ? Qu'y avait-il derrière ces paroles suprêmes, dont le moribond n'avait pas eu le temps d'expliquer le sens énigmatique ?

Que signifiaient, à quoi tendaient ses mystérieuses indications : ce pavillon, ce panneau, ce passage secret ! Quels étaient, enfin, ces ennemis « adroits et puissants » qui menaçaient ses jours, qui avaient tramé la perte du jeune homme ? Dans quel but et pour quelles raisons ?

Ce n'était point, à coup sûr, M. d'Alameda. Celui-ci, en effet, ne s'était point contenté d'obtenir la liberté du prisonnier de la Bastille. Il avait rendu ce dernier le plus « fortuné » des amants — et des époux — en l'unissant à mademoiselle de la Tremblaye. En supposant que ce mariage lui causât le moindre ombre, le vieillard n'avait qu'à ne le point faire et à tenir les deux jeunes gens séparés à jamais en laissant Joël en prison.

Ce n'était pas le roi davantage. Le roi n'avait qu'à froncer le sourcil pour se débarrasser d'un sujet dangereux ou tout simplement importun.

En ce qui concerne le fils de Porthos, il n'avait qu'à ne pas entraver l'action de la justice. Eh bien ! non : il avait été grand, il avait été bon, il avait fait grâce. En quoi, d'ailleurs, un pauvre hère de paysan aurait-il bien pu offusquer la toute-puissance de Sa Majesté Très-Chrétienne ou gêner un ambassadeur de Sa Majesté Catholique.

Il va sans dire qu'il n'était point venu à l'idée du brave garçon qu'Aurore fut pour quelque chose dans ce qui s'ourdissait contre lui.

Le laquais n'avait pas parlé de la jeune femme.

Le nouveau marié n'en était pas moins fort intrigué et fort perplexé. Ce fut sous le coup des plus vives préoccupations qu'il traversa Saint-Dizier et Toul. Par bonheur pour sa pauvre tête, deux lettres le rejoignirent à Nancy, où il fut obligé de s'arrêter quelques jours pour prendre langue et laisser souffler sa monture, qui avait beaucoup fatigué...

Deux lettres qu'il saisit en poussant un cri de joie :

La première était d'Elle.

Aurore attendait avec une impatience tranquille le retour de l'époux de son cœur. Elle faisait, à St-Germain, son service auprès de la reine, qui lui témoignait chaque jour une plus tendre et plus affectueuse bienveillance. Ses compagnes paraissaient l'aimer.

Ceux qu'on appelait les *sages*, dans cette cour papillonnante et bruyante — M. le Grand-Dauphin, M. de Montausier, M. de Condom, les P.P. La Chaise et Bourdaloue — l'entouraient à l'envie de déférences et d'égards.

Quant au roi, il semblait complètement absorbé par les importantes négociations qui se poursuivaient à Nimègue.

On ne l'apercevait que rarement chez Marie-Thérèse. La meilleure partie de son temps était prise par les conseils de cabinet, ainsi que par la réception et l'expédition des dépêches, dont l'incessant échange avait lieu entre ses plénipotentiaires et ses

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le Lundi 29 septembre à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Labenque, Cahors, Cazouls, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le samedi 5 octobre, à 1 h. 30 soir.

Prix des places aller et retour :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Labenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 45 fr., 3^e classe 32 fr.

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 28 sept., à 6 heures du soir.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 27 septembre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 4 octobre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 48 fr., 3^e classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 44 fr., 3^e classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 38 fr., 3^e classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce

train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 26 septembre à 6 h. du soir.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, la Compagnie d'Orléans délivrera, pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre, aux exposants, sur justification de leur qualité, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son tarif spécial A, n° 3.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

Pendant la durée de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans délivrera, à toute personne qui en fera la demande, des Cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son Tarif spécial A n° 3 pour les Cartes d'abonnement de cette durée.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les Cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1889

Billets d'Aller et Retour de Famille pour Paris

Des billets d'Aller et Retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 Septembre jusqu'au 31 Octobre, à toutes les gares et stations du Réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilom. de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur les prix du Tarif général :

| | |
|---------------------------------|------|
| Pour une famille de 3 personnes | 25 % |
| — — 4 — | 30 % |
| — — 5 — | 35 % |
| — — 6 — | 40 % |

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité de ces billets (10 jours), peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 5 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré à toutes les gares du réseau du chemin de fer d'Orléans, des billets aller et retour, de toutes classes, à des prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoubac-la-Paule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vanes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient, (Port-Louis, Larmor, Quimper (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénédel, Fouassant, Bey-Meil, Pont-l'Abbé (Langoz), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus, comportent une réduction de 40 % sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landernau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimper, Rospenden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chefs de gare trois jours avant celui du départ.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

| De Cazouls à Saint-Denis | | | | | |
|--------------------------|---------|---------|----------|---------|---------|
| | Matin | Soir | Soir | Soir | Soir |
| Cazouls | 7 h. 33 | 1 h. 12 | 12 h. 43 | » | 9 h. 33 |
| Souillac | 7 h. 50 | 1 h. 54 | 1 h. 1 | 5 h. 5 | 9 h. 41 |
| Le Pigeon | 8 h. 3 | 2 h. 28 | 1 h. 15 | 5 h. 21 | » |
| Martel | 8 h. 25 | 2 h. 35 | 1 h. 26 | 5 h. 34 | » |
| St-Denis | 8 h. 38 | 3 h. 11 | 1 h. 39 | 5 h. 48 | » |

| De Saint-Denis à Cazouls | | | | | |
|--------------------------|---------|----------|----------|---------|---------|
| | Matin | Soir | Soir | Soir | Soir |
| St-Denis | 6 h. 40 | 12 h. 16 | 11 h. 20 | » | 7 h. 30 |
| Martel | 6 h. 30 | 12 h. 36 | 12 h. 3 | » | 7 h. 23 |
| Le Pigeon | 6 h. 42 | 12 h. 48 | 12 h. 29 | » | 8 h. 6 |
| Souillac | 6 h. 54 | 1 h. 12 | 2 h. 10 | 5 h. 30 | 8 h. 17 |
| Cazouls | » | 1 h. 25 | 2 h. 30 | 5 h. 39 | » |

VIGNES AMÉRICAINES

Pierre BRU

Propriétaire-Viticulteur à Lamadeleine, près Cahors

A l'honneur d'inviter les personnes intéressées à la reconstitution de leurs vignobles, à venir visiter ses vignes, à Lamadeleine, près Cahors, avant les vendanges. Elles pourront se rendre compte du résultat obtenu avec les plants américains producteurs directs et porte-greffe et de leurs adoption dans les différentes natures de terrains.

M. BRU prévient également les personnes qui désirent acheter de la vendange de nos anciens cépages, greffés sur américains, qu'elles pourront s'adresser à lui. Il compte commencer ses vendanges vers la fin septembre.

L'estomac malade

Quand l'estomac est malade il y a réaction au cerveau; on devient triste, morose, abattu. N'attendez pas plus longtemps, avez recours aux Pilules Gicquel; elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins; elles vous éviteront : manque d'appétit, maux de tête, étourdissements, congestions, névralgies, migraines. Très efficaces aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies l'on trouve les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

| ÉDITION SIMPLE | | ÉDITION N° 1 | |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| (sans gravures color.) | (avec gravures color.) | (sans gravures color.) | (avec gravures color.) |
| Trois mois..... | 4 fr. | Trois mois..... | 8 fr. |
| Six mois..... | 7 50 | Six mois..... | 15 » |
| Un an..... | 14 fr. | Un an..... | 28 » |

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)
On s'abonne en envoyant 3, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUBAUX, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minimale de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES

DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE
5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désirent être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de coteaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^o concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

A Vendre à Périgueux Une importante Imprimerie

Comprenant outre l'immeuble dans lequel elle s'exploite :

- 1^o Un matériel considérable, avec ateliers de typographie, de lithographie, d'autographie, de clicherie, de reliure, etc. etc.;
- 2^o Cinq presses typographiques dont deux à retiration, et deux presses lithographiques, toutes mues par la vapeur;
- 3^o Une minerve et plusieurs presses à bras;
- 4^o Machines à rogner et à satiner;
- 5^o Un Journal quotidien format des grands journaux de Paris, ayant 62 ans d'existence, et jouissant d'une grande influence politique dans le département.

Pour le prix et les conditions de vente, s'adresser à M. LAPORTE, directeur de l'ancienne Imprimerie Dupont et C^o, rue Tailleur, à Périgueux (Dordogne).

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSES
Ayant obtenu le Grand
MÉDAILLE D'OR
À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, inventeurs & fabricateurs
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS
dont les Bourgeois de Ségui forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la
GRANDE CHAMPAGNE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui ce rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors